



J'ai une reconnaissance de dettes, va t-elle m'aider à être rembo

Par **rubis**, le **16/03/2009** à **21:43**

bonjour,

J'ai pris un crédit à mon nom pour un membre de ma famille. Cette personne devait payer 240 €/mois, mais aujourd'hui elle a interrompu les mensualités et il reste encore 8000 € à devoir. J'ai une reconnaissance de dettes. Pensez-vous que l'on pourra me suspendre les mensualités le temps que la personne à qui j'ai fait ce crédit rembourse la totalité car cette somme est beaucoup trop importante pour mon budget. Merci de me répondre, je suis très angoissé car je me demande comment je vais m'en sortir.

Par **Tisuisse**, le **17/03/2009** à **08:27**

Bonjour,

Un petit bonjour en arrivant sur ce forum fait toujours plaisir.

Vous avez souscrit un crédit. Quelqu'en soit la raison, c'est un contrat qui vous lie avec l'organisme prêteur. Les relations que vous avez avec cette personne de votre famille ne regarde pas l'organisme prêteur. Vous devez donc continuer de rembourser ce crédit puis vous retourner contre votre débiteur.